



Communiqué de presse

## Un refus commun de l'initiative « Vaches à cornes »

**Réunie dans une conférence de presse commune, les représentants de plusieurs organisations professionnelles agricoles ainsi que des Conseillers nationaux issus de différents partis ont expliqué leur opposition à l'initiative dite « pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à cornes) ». Ils ont appelé le peuple suisse et les cantons à refuser ce texte le 25 novembre prochain.**

Bien que le sujet soit sympathique à première vue, plusieurs incohérences résulteraient de l'adoption de la modification constitutionnelle soumise au vote le 25 novembre. Ces problèmes ont été présentés et développés par les différents intervenants à la conférence de presse. Il s'agit notamment des points suivants :

- Un tel niveau de détails n'a rien à faire dans la Constitution. Son inscription dans notre charte fondamentale décrédibiliserait tant le texte lui-même que notre agriculture indigène.
- La nouvelle contribution soutiendrait certaines pratiques d'élevage dangereuses pour la sécurité des éleveurs et des animaux alors que cette dernière doit être prioritaire.
- Le soutien aux animaux à cornes ne bénéficierait probablement pas d'un budget supplémentaire et viendrait donc concurrencer d'autres mesures de politique agricole.
- Le texte va à l'encontre d'une tendance à long terme voulant que, par l'intermédiaire de la sélection, la part des animaux de rente naissant naturellement sans corne augmente.
- L'introduction d'une contribution pour les animaux à cornes pourrait avoir comme conséquence une diminution de la part des animaux détenus en stabulation libre. Le bien-être animal s'en trouverait donc diminué.
- Alors que les familles paysannes demandent régulièrement une diminution de la charge administrative, l'introduction d'une contribution pour les animaux à cornes représenterait au contraire des contrôles et des complications supplémentaires.

Dans leur refus à l'initiative pour les vaches à cornes, les organisations professionnelles et les partis représentés à la conférence de presse ne s'opposent pas au fait que des agriculteurs décident d'élever des animaux à cornes. Ils considèrent cependant que les efforts supplémentaires réalisés avec un élevage sans écornage doivent être soutenus par d'autres biais qu'une contribution qui serait inscrite dans la Constitution.

Berne, le 31 octobre 2018

**Renseignements :** Christine Bühler, Présidente de l'USPF, 078/818.36.11  
Duri Campell, Conseiller national PBD, 079/222.03.87  
Olivier Feller, Conseiller national PLR, 079/658.31.92  
Mathias Gerber, Président de Vache mère Suisse, 079/358.38.19  
Jacques Nicolet, Conseiller national UDC, 079/206.97.29  
Laurent Tornay, Président d'AGORA, 079/244.45.44